

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 19-08-2016

Numéro de révision 7



SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

| | |
|---|---|
| 1.1 Identificateur de produit | 100455 Quantum Fast Catalyst Blue (B-25) |
| 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées | Hardener/ Mixture la réparation automobile |
| 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité | ITW Evercoat a division of Illinois Tool Works Inc. 6600 Cornell Road Cincinnati, OH 45242 513-489-7600 |
| 1.4 Numéro d'appel d'urgence | CHEM TEL: +1-813-248-0593 |

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

| | |
|--|--|
| Classification conformément règlement (CE) no 1272/2008 | Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2 |
|--|--|

2.2 Éléments d'étiquetage

Des étiquetages conformément au règlement (CE) n o 1272/2008.

Pictogrammes



Mention d'avertissement Attention

Mention de danger H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 19-08-2016

Numéro de révision 7

enlevées. Continuer à rincer.

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

EUH208 - Contient . Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers donnée non disponible

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Pas applicable

3.2. Mélanges

| Composant | Concentration | N CAS | (CE) No. 1272/2008 | M-Factor | SCL |
|---------------------------|---------------|------------|---|-----------------------|-----------------------|
| Benzoyl Peroxide | 24,73 | 94-36-0 | Eye Irrit. 2; H319 Org. Perox. B; H241 Skin Sens. 1; H317 EUH208 | donnée non disponible | donnée non disponible |
| Oxirane, mono derivatives | 0,21 | 68609-97-2 | Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 EUH208 | donnée non disponible | donnée non disponible |

Pour le texte complet des mentions de danger-H mentionnées dans cet article, voir chapitre 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation Ce produit ne présente pas de danger en cas d'inhalation. Par mesure de précaution, emmener l'individu à l'air libre à la suite d'une exposition atmosphérique si des symptômes apparaissent Consulter un médecin immédiatement. Garder la victime au chaud et au calme. Si la victime a cessé de respirer, dégager les voies respiratoires, desserrer le col et la ceinture et effectuer la respiration artificielle. En cas de respiration difficile, il serait peut-être bon d'administrer de l'oxygène à condition que ce soit fait par un personnel compétent de préférence sur les conseils d'un médecin.

Contact avec les yeux Bien que cela devrait être inutile, verser du collyre liquide dans l'oeil quel que soit le niveau de danger. donnée non disponible

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 19-08-2016

Numéro de révision 7

| | |
|--------------------------------------|--|
| Contact avec la peau | Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et continuer à rincer à grande eau. Consulter un médecin si les symptômes persistent Laver les vêtements avant de les remettre. |
| Ingestion | Aucun danger dans des conditions d'utilisation industrielle normales. Ne pas provoquer le vomissement. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. Porter cette fiche technique santé-sécurité à l'attention du personnel médical. Ne provoquer le vomissement que sous la direction d'un personnel médical. |
| Auto protection du secouriste | donnée non disponible |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptôme Voir la section 4.1

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux Docteur Aucune information supplémentaire disponible en matière de secours d'urgence.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Suitable extinguishing media Utiliser de la mousse résistant à l'alcool, du gaz carbonique ou un produit chimique sec pour combattre un incendie. L'eau peut être inefficace mais des vaporisateurs d'eau peuvent être utilisés pour éteindre un incendie s'ils sont dirigés à la base des flammes. On peut aussi utiliser l'eau pour absorber la chaleur et empêcher les matériaux exposés au feu de se trouver endommagés. Gaz carbonique Produit chimique sec

Agents d'extinction non appropriés donnée non disponible

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et / ou d'explosion Les vapeurs peuvent s'enflammer au contact d'étincelles, de flammes ou autres sources d'ignition si le produit se trouve au niveau ou au-delà de la limite inférieure de son point éclair, provoquant un incendie (de classe B). Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer vers une source d'ignition et créer un retour de flammes.

Produits de combustion dangereux Gaz carbonique, Oxyde de carbone, Anhydride phthalique, Hydrocarbures

5.3 Conseils aux pompiers

Méthodes et protection de lutte contre l'incendie Ne pas s'approcher d'un incendie sans protection adéquate, ce qui comprend un appareil de respiration autonome et un équipement de protection complet. Lutter contre l'incendie d'une distance raisonnable et d'un emplacement protégé étant donné la présence potentielle de vapeurs dangereuses et de produits de

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 19-08-2016

Numéro de révision 7

décomposition. Les composants inflammables de ce produit peuvent être plus légers que l'eau et brûlent tout en flottant à la surface. Utiliser vaporisateurs et brouillards pour refroidir. Le produit prend feu facilement si on le laisse se sécher.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes Le personnel non-urgence doivent être dégagées de la zone.

Pour les secouristes Le nettoyage du produit déversé ne devrait pas avoir d'effets nocifs sur la santé. Suivre les recommandations en matière d'équipement de protection individuelle décrites à la Section VIII de cette fiche technique santé-sécurité.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement donnée non disponible

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Aucune directive particulière en matière de nettoyage. Rassembler et mettre à la poubelle. Couper les sources de l'ignition; y compris l'équipement électrique et les flammes. Interdire de fumer. Utiliser un absorbant inerte comme le sable ou la vermiculite. Placer dans conteneur fermé et correctement étiqueté.

6.4 Référence à d'autres sections Référez-vous à la section 13 pour les informations de disposition

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune directive particulière concernant la manutention à cause de la toxicité. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les mains avant de manger. Utiliser une ventilation adéquate. Eviter tout contact avec le produit. Eviter de respirer poussières ou fumées, n'utiliser que dans des endroits bien ventilés.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Ranger dans un endroit frais, sec et aéré. Isoler des matières et des conditions incompatibles. Conserver le(s) conteneur(s) fermés. Entreposer dans un endroit frais. Eloigner de la chaleur, des étincelles et d'une flamme. Entreposer dans un conteneur fermé hermétiquement.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Hardener/ Mixture
la réparation automobile

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Des valeurs limites d'exposition professionnelle

| Nom chimique | ACGIH TLV-TWA | ACGIH STEL | IDLH |
|------------------|---------------|-----------------------|-----------------------|
| Benzoyl Peroxide | 5 mg/m3 | donnée non disponible | donnée non disponible |

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 19-08-2016

Numéro de révision 7

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Il n'existe pas de limites d'exposition pour les composants de ce produit. Il est probable qu'aucun contrôle ne sera exigé pour assurer un environnement confortable à l'opérateur.

Mesures individuelles de protection, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)

Appareil de protection des yeux/du visage Aucune exigence particulière dans des conditions d'utilisation industrielles normales. Aucun

Protection de la peau

Protection des mains Aucune information disponible

Autre protection cutanée Pas normalement considéré comme présentant un danger pour la peau. Si certaines conditions d'utilisation présentent un risque de contact cutané, appliquer les règles d'hygiène. Se laver les mains et autres parties du corps exposées à l'eau et avec un savon doux avant de manger, boire et avant de quitter le travail.

Protection respiratoire Aucune protection respiratoire n'est exigée dans des conditions d'utilisation normales.

Dangers thermiques donnée non disponible

Contrôles d'exposition environnementale donnée non disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|-----------------------|
| Aspect | pâte |
| Couleur | bleu |
| Odeur | Aromatique |
| | Similaire à l'éther |
| Seuil olfactif | donnée non disponible |
| pH | donnée non disponible |
| point de fusion/point de congélation (°C) | -30.6 |
| point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C) | 145 |
| Point d'éclair | NDA |
| Taux d'évaporation | donnée non disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | donnée non disponible |
| Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité | |
| Limites supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité | Not applicable |
| Limites | Not applicable |

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 19-08-2016

Numéro de révision 7

inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité

| | |
|--|---|
| Pression de vapeur | 5,0 mmHg @ 68 °F / 20 °C |
| Densité de vapeur | Plus lourd que l'air. Les vapeurs qui se dégagent de ce produit auront tendance à se déposer et s'accumuler au niveau du sol. |
| Densité relative | 0,83 |
| Solubilité(s) | Négligeable; 0-1% |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | donnée non disponible |
| Température d'autoinflammabilité | 490 |
| Température de décomposition | donnée non disponible |
| Viscosité | donnée non disponible |
| Propriétés explosives | donnée non disponible |
| Propriétés comburantes | donnée non disponible |
| 9.2 Autres informations | donnée non disponible |

SECTION 10: Stabilité et réactivité

| | |
|--|--|
| 10.1 Réactivité | donnée non disponible |
| 10.2 Stabilité chimique | Stable dans des conditions normales. |
| 10.3 Possibilité de réactions dangereuses | donnée non disponible |
| 10.4 Conditions à éviter | donnée non disponible |
| 10.5 Matières incompatibles | Peroxydes; Acides forts; Agents oxydant forts |
| 10.6 Produits de décomposition dangereux | Gaz carbonique Oxyde de carbone Anhydride phthalique Hydrocarbures |

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosif/irritant pour la peau

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Des lésions oculaires graves ou d'irritation

| | |
|----|-----------------------|
| pH | donnée non disponible |
|----|-----------------------|

La classification est basée sur le pH et les éléments énumérés à l'article 3.

Sensibilisation respiratoire/ cutanée

EUH208 - Contient . Peut produire une réaction allergique.

Classification a été basée sur l'information toxicologique des composants dans la section 3.

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 19-08-2016

Numéro de révision 7

Mutagénicité sur les cellules germinales

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - Exposition unique

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - Exposition répétée

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité donnée non disponible

Données sur l'écotoxicité

| Chemical Name | Numéro CAS | Toxicité pour Crustacés CE50 | Toxicité pour les algues CEr50 | Toxicité pour le poisson CL50 |
|-----------------------|------------|------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|
| donnée non disponible | | | | |

12.2 Persistance et dégradabilité donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée

12.4 Mobilité dans le sol donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB donnée non disponible

12.6 Autres effets néfastes donnée non disponible

12.7. Informations Complémentaires donnée non disponible

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 19-08-2016

Numéro de révision 7

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

| | |
|---|---|
| Description des déchets pour produit usé | Le produit utilisé ou mis au rebut est un déchet dangereux. |
| Méthodes d'élimination | Eliminer par incinération en respectant les lois en vigueur au niveau de la localité, de l'état et au niveau fédéral et provincial. |
| Code d'élimination des déchets (s) (européenne du catalogue des déchets) | donnée non disponible |

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre:

| | |
|--|---|
| 14.1 Numéro ONU: | UN3108 |
| 14.2 Nom d'expédition des Nations unies: | ORGANIC PEROXIDE TYPE E, SOLID (DIBENZOYL PEROXIDE) |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport: | 5.2 |
| 14.4 Groupe d'emballage: | donnée non disponible |

Transport aérien:

| | |
|--|---|
| 14.1 Numéro ONU: | UN3108 |
| 14.2 Nom d'expédition des Nations unies: | ORGANIC PEROXIDE TYPE E, SOLID (DIBENZOYL PEROXIDE) |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport: | 5.2 |
| 14.4 Groupe d'emballage: | donnée non disponible |

Transport par mer:

| | |
|--|---|
| 14.1 Numéro ONU: | UN3108 |
| 14.2 Nom d'expédition des Nations unies: | ORGANIC PEROXIDE TYPE E, SOLID (DIBENZOYL PEROXIDE) |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport: | 5.2 |
| 14.4 Groupe d'emballage: | donnée non disponible |

14.5 Dangers pour l'environnement: aucun

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: donnée non disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: donnée non disponible

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 19-08-2016

Numéro de révision 7

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| Nom chimique | EINECS | SVHC |
|---------------------------|--------|------|
| Benzoyl Peroxide | Y | N |
| Oxirane, mono derivatives | Y | N |

15.2 Évaluation de la sécurité chimique donnée non disponible

SECTION 16: Autres informations

Date de révision:

Abréviations clés ou acronymes utilisés: donnée non disponible

Références et sources de documentation pour les données clés: donnée non disponible

Liste du texte complet des Positions H en section 3

H241 - Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

Prévention

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 - Se laver soigneusement après manipulation.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Réponse

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P321 - Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 19-08-2016

Numéro de révision 7

élimination

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale pour les déchets dangereux.

AVIS: Les informations les présentes est considérée comme étant correctes à la date de publication de sources, qui sont considérées comme exactes et fiables. Comme il ne est pas possible de prévoir toutes les circonstances d'utilisation, les bénéficiaires sont priés de vérifier, à l'avance de nécessité, que l'information est courante, applicable et adaptée à leur situation